

Survol

L'équipe de droit du travail mondiale de Dentons est constituée de plus de 400 avocats qui sont répartis dans nos divers bureaux et qui représentent régulièrement des employeurs dans le cadre de litiges en matière d'emploi et d'avantages sociaux, de rémunération des hauts dirigeants et de programmes de formation. Forts de notre présence et de nos relations à l'échelle mondiale, nous sommes l'un des rares cabinets en mesure d'offrir aux multinationales une solution intégrée à tous leurs besoins en matière d'emploi et d'avantages sociaux partout dans le monde.

En plus de se spécialiser dans certains secteurs, notre équipe représente régulièrement des employeurs dans tous les domaines, y compris les suivants :

- Services financiers
- Soins de santé
- Formation
- Exploitation minière
- Ressources naturelles
- Énergie
- Fabrication
- Services professionnels
- Commerce de détail
- Immobilier
- Tourisme
- Transports et infrastructures
- Technologie
- Télécommunications
- Assurance

Nos avocats spécialisés en droit du travail sont réputés pour leurs conseils avisés et leur sens des affaires et, en cas de litige, leur taux de succès. Dentons représente des entreprises locales et multinationales dans le cadre de toute une gamme de questions ayant trait à la main-d'œuvre, y compris celles dont les hyperliens figurent ci-après.

L'équipe de droit du travail de Dentons, qui se distingue tant par sa portée internationale que par l'excellence de ses services, dispose de tous les atouts nécessaires pour offrir aux entreprises locales et multinationales des solutions intégrées en matière d'emploi et de travail.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Business Immigration
- Représentation de conseils d'administration et de leurs comités
- Mesures disciplinaires et règlement de griefs
- Litiges en matière de discrimination, de représailles et de harcèlement
- Employés et entrepreneurs indépendants – classement et différends
- Maraudage
- Services de consultation en droit du travail
- Contrats de travail, manuels et politiques
- Égalité d'accès à l'emploi, diversité et discrimination
- Solutions mondiales aux questions d'emploi
- Services de consultation en ressources humaines
- Enquêtes internes effectuées par les sociétés
- Droit du travail international
- Protection de la propriété intellectuelle et de la technologie
- Relations de travail, conventions collectives et négociations avec les syndicats et les représentants des employés
- Sécurité et santé au travail
- Différends au sein de sociétés de personnes et de sociétés fermées
- Cybersécurité et protection de la vie privée et des renseignements personnels
- Différends relatifs à la violation d'engagements
- Restructurations, licenciements et réduction des effectifs
- Formation
- Litiges relatifs aux salaires, aux horaires de travail et aux heures supplémentaires
- Indemnisation des accidentés du travail
- Congédiements injustifiés et abusifs

Vos contacts clés

Personnes-ressources mondiales



Katell Déniel-Allioux
 Partner, Global Chair
 Employment and Labor
 Practice, Paris
 D+33 1 42 68 48 32
[katell.deniel-
 allioux@dentons.com](mailto:katell.deniel-allioux@dentons.com)